


## Obtention du Label Egalité Homme-Femme

 **Axe 4 : développer les compétences de nos collaborateurs et favoriser l'égalité des chances**

> Action 4.5 : améliorer le niveau de féminisation de l'entreprise

 **Entité** : Bouygues Entreprises France - Europe

 **Unité Opérationnelle** : Quille

## Présentation de l'action

> **Objectif** : s'engager dans la promotion de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, en matière de recrutement, de rémunération et d'évolution professionnelle, de prise en compte de la parentalité.

> **Descriptif** :

Quille vient d'obtenir le Label Egalité Homme/Femme décerné par l'AFAQ AFNOR attribué pour la première fois en France à une grande entreprise du BTP et à une entreprise normande.

**Label Egalité Homme / Femme : la valorisation d'un engagement fort de l'entreprise Quille**

Quille a signé un accord avec ses partenaires sociaux qui fixe les objectifs et les moyens à mettre en œuvre en termes d'équilibre vie privée – vie professionnelle (individualisation des horaires, temps partiel choisi, garde d'enfants...), d'équité de la rémunération, d'évolution de carrière et d'accès à la formation.

Fort de cet engagement, Quille a déposé sa candidature pour l'obtention du Label Egalité Homme-Femme auprès de l'AFAQ AFNOR. Ce Label vise à valoriser l'égalité homme-femme et la mixité professionnelle au cœur des entreprises, des administrations et des associations. L'organisme de certification examine les actions menées par les entreprises postulantes dans trois domaines : l'égalité professionnelle, la gestion des ressources humaines et le management de la parentalité dans le cadre professionnel. Le Label est délivré pour une durée de 3 ans, avec un contrôle intermédiaire à 18 mois.

**Un engagement sur tous les aspects de la diversité**

Outre l'égalité Homme-Femme, aujourd'hui labellisée, Quille a conclu 3 autres accords avec ses partenaires sociaux concernant l'intégration des personnes handicapées, la diversité des origines et l'emploi des seniors :

→ Agréé par la Direction du Travail et de l'Emploi, l'accord visant à l'intégration des personnes handicapées pose les bases d'un plan d'actions autour de quatre domaines spécifiques : l'embauche, l'insertion et la formation, le maintien de l'emploi et/ou



dans l'entreprise en cas d'inaptitude, et la collaboration avec le secteur du travail protégé et adapté. Dans ce cadre, Quille a d'ores et déjà accueilli 6 stagiaires de l'enseignement supérieur et 5 stagiaires de la formation professionnelle reconnus travailleurs handicapés. 13 salariés bénéficient de la démarche de maintien dans l'emploi et une reconversion est également en cours. Pour la rentrée 2008, un contrat de professionnalisation est déjà signé et un autre est à l'étude. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier le nombre de travailleurs handicapés chez QUILLE est passé de 24 à 50.

- La promotion et le respect de la diversité ethnique, culturelle et sociale se sont traduits par la signature de la Charte de la Diversité en avril 2007. A ce jour, Quille compte plus de 28 nationalités différentes dans ses effectifs. Cette démarche apporte plus de performance à l'entreprise et plus de qualité dans ses relations sociales. L'objectif de la Charte de la Diversité est double : d'une part, garantir la promotion et le respect de la diversité culturelle, ethnique et sociale dans les équipes et dans l'organisation et, d'autre part, communiquer concrètement sur les actions entreprises en matière de diversité.
- Le 29 mai 2008, Quille concluait un accord d'entreprise volontariste sur l'emploi des seniors. Naturellement inscrite dans les valeurs de l'entreprise, la mixité des âges est un élément de compétitivité et de pérennité pour Quille. L'accord signé s'appuie sur deux thèmes forts : la gestion des carrières et des compétences, ainsi que l'accompagnement des fins de carrières.



**Partenaire :** Préfecture de Haute-Normandie

**Date de lancement :** non communiquée

**Coût financier de l'action :** AFAQ : 8650 € HT.

Soutien technique d'un cabinet spécialisé : 8000 € dont 50 % a été pris en charge par la préfecture de Haute-Normandie, associée à la démarche.

**Indicateur :** 235 femmes en poste au sein de Quille